9.4 Personnes handicapées

Le n 2017, 489 100 travailleurs handicapés sont employés dans les 103 700 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH). Ils représentent 359 900 travailleurs en emplois en équivalents temps plein (EQTP) sur l'année, pour un taux d'emploi direct de 3,5 % qui est stable par rapport à 2016. En 2017, les bénéficiaires recrutés pour la première fois dans un établissement assujetti le sont le plus souvent en CDD (38 %) qu'en CDI (34 %). Ils représentent 52 900 nouveaux travailleurs handicapés.

Les dépenses de prestations liées au handicap et à l'invalidité sont constituées pour plus d'un tiers de l'accueil et de l'hébergement en établissement médico-social, pour près d'un quart de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), pour près d'un quart de pensions et rentes d'invalidité, et pour le reste d'autres prestations, dont la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) des moins de 60 ans. En 2018, selon les données provisoires, ces dépenses ralentissent (+ 2,2 %, après + 3,1 % en 2017) pour s'établir à 41,0 milliards d'euros (Md€). Ce ralentissement s'explique par l'achèvement du recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite: jusqu'en 2017, celui-ci s'était traduit par une augmentation du nombre des bénéficiaires de pensions d'invalidité, ainsi que par un allongement du temps passé par les bénéficiaires dans le dispositif d'indemnisation. Malgré ce ralentissement, la croissance des prestations d'invalidité est tirée par la hausse des dépenses d'AAH. Cette hausse provient de la revalorisation des montants d'AAH du 1^{er} avril 2018 (+ 1,0 %), à laquelle est venue s'ajouter la revalorisation exceptionnelle du 1^{er} novembre 2018 (+ 5,0 %).

Les dépenses de prestations liées au risque accident du travail et maladies professionnelles (AT-MP) continuent, en revanche, de reculer (-2,4 %, après -1,9 % en 2017) et s'élèvent, selon les données provisoires, à 6,7 Md€ en 2018. Cette contraction résulte de la baisse tendancielle du nombre de sinistres (le nombre d'accidents du travail avec arrêt a baissé de 13,1 % entre 2010 et 2017), et de la diminution du nombre de maladies liées à l'amiante (le nombre d'offres d'indemnisation du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) a baissé de 11,7 % par rapport à 2017). Elle est liée au repli de la part des secteurs industriels, ainsi qu'au développement d'actions de prévention. Les rentes AT-MP représentent plus des trois quarts des prestations versées au titre d'incapacité permanente partielle (IPP) par la Sécurité sociale.

À la rentrée 2018, 408 000 enfants ou adolescents en situation de handicap sont scolarisés; 83 % d'entre eux le sont en milieu ordinaire et les 17 % restants dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux. Le milieu ordinaire a scolarisé 16 300 élèves supplémentaires en un an, soit une augmentation de 5,1 %. Dans le secteur spécialisé, le taux est de 2,2 %. La scolarisation en classe ordinaire progresse de 3,0 % dans le premier degré et de 9,0 % dans le second degré.

Définitions

Aide sociale aux personnes handicapées: depuis 2006, le dispositif d'aide sociale aux personnes handicapées a été modifié par la loi sur le handicap instaurant la PCH, prestation de compensation du handicap. L'ACTP, allocation compensatrice pour tierce personne, qui est progressivement remplacée par la PCH n'accueille plus de nouveaux bénéficiaires.

AEEH, AES, AJPP, allocation aux adultes handicapés (AAH), allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), emploi en équivalent temps plein (EQTP), fédérations françaises handisport et du sport adapté, obligation d'emploi des travailleurs handicapées (OETH), population handicapée, prestation de compensation du handicap (PCH), reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), scolarisation des jeunes en situation de handicap, taux d'emploi direct de travailleurs handicapés : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « L'aide et l'action sociales en France Perte d'autonomie, handicap, protection de l'enfance et insertion », Panoramas de la Drees social, Drees, édition 2019.
- « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2017 Le taux d'emploi direct en équivalent temps plein se stabilise », Dares Résultats n° 53, Dares, novembre 2019.
- « Compte provisoire de la protection sociale : le retour à l'excédent de 2017 s'amplifie en 2018 », Études et Résultats n° 1131, Drees, octobre 2019.
- « Repères et références statistiques 2019 », Depp, août 2019.

Licences et clubs affiliés aux fédérations françaises handisport et du sport adapté en 2018

	Handisport	Sport adapté	Total
Licences	26 153	51 610	77 763
Licences féminines	8 489	17 294	25 783
Licences masculines	17 664	34 316	51 980
Autres titres de participation	6 436	12 292	18 728
Clubs	1 350	1 262	2 612
Source : MEOS.			

Part des salariés handicapés dans l'emploi en 2017

	en %
	2017 (p)
Ind. manuf., ind. extract. et autres	3,9
Construction	2,9
Com. de gros et de dét., transp., héberg. et restau.	3,5
Information et communication	2,2
Activ. finan. et d'assur., activ. immob.	3,2
Activ. spéc., scienti. et techn., activ. de serv. adm.	
et de soutien	2,9
Adm. publ., enseign., santé hum. et act. soc.1	4,5
Autres activités ²	3,5
Ensemble des établissements	3,5

1. Sont notamment inclus ici, dans le secteur de l'administration publique (hors fonction publique), les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, telles que les caisses d'allocations familiales par exemple.
2. Autres activités : agriculture, sylviculture et pêche, et diverses activités de service. Champ: France hors Mayotte, établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus. Lecture: en 2017, le taux d'emploi en EQTP de travailleurs handicades dans les établissements du secteur de la construction s'élevait à 2,9 %. Note: effectifs bénéficiaires au prorata du temps de travail et de la durée de présence en équivalent temps plein / effectifs salariés totaux (calculés selon l'article L.1111-2 du code du travail).
Sources: Aqefinh: Dares.

Montants des prestations des risques invalidité et ATMP en 2017

en millions d'euros

OI .		a ouroo
	2017	17/16
	2017	en %
AT-MP ^{1 2}	6 862	- 1,9
Remplacement de revenu définitif	6 830	- 1,8
Rentes et pensions AT-MP ¹	5 942	-0,7
Prestations liées à l'amiante (ACAATA et		
indemnisations du FIVA) ³	687	- 11,9
Autres prestations AT-MP1	31	-24,3
Invalidité ⁴	40 134	3,1
Remplacement de revenu (pensions et rentes)	9 297	5,9
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	9 369	3,4
Garantie de ressources aux personnes handicapées (GR	TH) 1313	4,6
PCH et ACTP5 de moins de 60 ans	1 715	2,2
AJPP, AES, AEEH⁵	1 021	6,1
Accueil et hébergement des personnes handicapées ⁶	14 975	1,5
ESAT, CRP, CPO ⁷	1 789	0,4
Autres prestations liées à l'invalidité	655	- 1,6

1. Accidents du travail et maladies professionnelles. 2. Les prestations AT-MP s'élèvent à 6 700 Mê en 2018 (- 2,4 % par rapport à 2017). Les données 2018 sont provisoires. 3. Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante. Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante. 4. Les prestations d'invalidité s'élèvent à 41 017 M6 en 2018 et augmentent de 2,2 % par rapport à 2017. Les données 2018 sont provisoires. 5. Voir « Définitions » en annexe. 6. Y c. prestations médico-sociales financées par l'assurance maladie. 7. Établissements et services d'aide par le travail, Centre de réadaptation professionnelle, Centre de préorientation. Source : Drees, comptes de la protection sociale.

Bénéficiaires de l'ACTP et de la PCH de 2000 à 2018



Champ: France hors Mayotte, situation au 31 décembre de chaque année; bénéficiaires de tous âges vivant à domicile ou en établissement. Note: les effectifs correspondent à des droits ouverts aux prestations au 31 décembre. Source: Drees, enquêtes Aide sociale.

Caractéristiques des bénéficiaires de l'OETH hors établissements sous accord en 2017

		UII /U
	Bénéficiaires de l'OETH	Salariés des établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé
Sexe		
Femmes	43	42
Hommes	57	58
Âge		
15-24 ans	2	8
25-39 ans	18	37
40-49 ans	28	27
50 ans ou plus	52	28
Catégories socioprofessionnelles		
Chefs ent. cadres et prof.int.sup.	7	22
Professions intermédiaires	14	26
Employés	32	23
Ouvriers	47	29
Contrats		
CDI	88	87
CDD	8	6
Intérim et autres	4	7

Champ: France hors Mayotte, établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus. Note: données provisoires.

Sources : Agefiph ; Dares ; Insee.

Mode de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap en 2018-2019

	Scolarité en milieu ordinaire		Établissements spécialisés²	
Niveau d'enseignement ¹	Individuelle	Collective	Établissements hospitaliers	Établissements médicaux et sociaux
Premier degré Préélémentaire Élémentaire	134 438 36 093 98 345	51 125 4 465 46 660	5 500 2 419 3 081	61 150 21 269 39 881
Second degré Formations en collège	107 341 79 589 27 752	44 891 26 003 6 341	2 497 1 550 947	7 745 5 878 1 867
Formations en lycée Autre niveau ³ Niveau indéterminé ⁴ Total ⁵	21 132 // // 241 779	12 547 /// 96 016	947 /// 252 8 249	2 907 71 802

1. Niveau d'enseignement estimé pour la scolarisation collective et la scolarisation en établissements hospitaliers ou médico-sociaux. 2. Hors jeunes accueillis et scolarisés pour de courtes périodes. 3. Il s'agit pour l'essentiel d'élèves fréquentant un établissement du second degré sans en avoir nécessairement le niveau. 4. Il s'agit d'élèves scolarisés dans un établissement spécialisé dont le niveau est difficile à déterminer.

5. Dont 9 826 enfants ou adolescents en scolarisation partagée.

Source : Depp.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- ... Donnée non disponible
- e Donnée estimée
- n.s. Donnée non significative
- p Donnée provisoire
- Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
- € Euro
- k Millier
- M Million
- Md Milliard